

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Soirées d'information gratuites

Initiation au compostage domestique

(Châteauguay, le 6 avril 2010) – Financées et organisées par la MRC de Roussillon et ses 11 villes, plusieurs séances d'information publiques portant sur l'initiation au compostage domestique se tiendront ce printemps. Parmi elles, trois conférences seront prononcées par Héritage Saint-Bernard à Châteauguay et à Mercier. Les soirées d'information sont offertes à tous les résidants de la MRC de Roussillon gratuitement.

À CHÂTEAUGUAY

Au Pavillon de l'île, 480, boulevard D'Youville, île Saint-Bernard

- le mardi 4 mai à 19 h 30 (français)
- le mercredi 5 mai à 19 h 30 (anglais)

À MERCIER

Au centre communautaire Maurice-Perron, 730, boulevard Saint-Jean-Baptiste

- le mercredi 19 mai à 19 h 30 (français)

Lors des séances d'information, les participants apprendront à faire leur propre compost à partir de résidus verts et de déchets de table. Différents modèles de boîtes à compost seront examinés afin d'aider les gens à faire des choix éclairés. Que ce soit pour améliorer la qualité de leur sol ou simplement pour réduire la quantité de déchets qu'ils envoient à l'enfouissement, les participants y trouveront leur compte ! Les conférenciers aborderont également la notion d'herbicyclage.

Aucune réservation n'est nécessaire. Les résidants de la MRC de Roussillon peuvent assister à n'importe laquelle des séances d'information, et ce, gratuitement. Pour tout renseignement supplémentaire, les gens sont invités à rejoindre Héritage Saint-Bernard au (450) 698-3133.

Il est à noter que la MRC de Roussillon offre 200 nouvelles subventions aux résidants du territoire qui font l'achat d'une compostière domestique en 2010. La MRC remboursera 50 % du montant payé, jusqu'à concurrence de 50 \$ par résidence pour l'achat d'une compostière chez un détaillant de votre choix. **Assister à la soirée d'information n'est pas un pré-requis pour bénéficier de cette subvention, mais est fortement recommandé.** Pour plus d'information sur les subventions : www.mrcroussillon.qc.ca ou 450 638-1221.

Source : Marie-Hélène Dorais, Héritage Saint-Bernard, 450 698-3133.

Photos

- Site d'enfouissement (crédit : Marie-Hélène Dorais)
Les matières putrescibles représentent plus de 40 % du sac à ordures.
- Compostage domestique (crédit : Marie-Hélène Dorais)
Le compostage domestique est une pratique simple à adopter et efficace pour réduire les déchets envoyés à l'enfouissement.
- Fillette avec plante (crédit : Istockphoto)
Le compost est un engrais riche et naturel pour les plantes, arbres et pelouse.